

Revue

de presse

regoods



MARS 2025

Revue de presse

Surcyclage : cette entreprise recycle les caisses frigorifiques en fin de vie en modules bas carbone

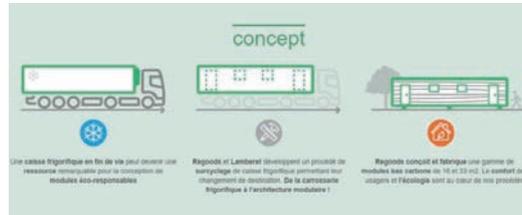
neozone.org/innovation/surcyclage-cette-entreprise-recycle-les-caisses-frigorifiques-en-fin-de-vie-en-modules-bas-carbones/

January 7, 2023

En France, et dans le monde entier, il existe des modules difficilement recyclables qui sont les caisses frigorifiques utilisées pour le transport de denrées alimentaires. En s'associant au plus grand fabricant français de caisses frigorifiques, Lamberet, l'entreprise lyonnaise Regoods a eu l'idée de transformer les caisses frigorifiques mises au rebut en modules bas-carbone. Des modules destinés à devenir de nouvelles alternatives pour les professionnels. Les caisses frigorifiques pourront, par exemple, devenir des chambres d'hôtes, ou des lieux d'exposition, boutiques, etc. Cette association de deux entreprises, première du genre dans le domaine, entend révolutionner le marché de la construction et recycler ces caisses métalliques pour leur donner une seconde vie. Découverte.

Pourquoi utiliser des caisses frigorifiques ?

L'idée de Regoods et Lamberet est donc de développer un procédé de surcyclage des caisses frigorifiques en fin de vie. Un matériau utilisé pour le transport routier, mais qui, comme les containers maritimes, peut devenir une matière première pour concevoir des modules écoresponsables. C'est tout simplement opérer un changement de destination d'un produit. Les modules Regoods et Lamberet sont différents des containers maritimes ou des bungalows de chantier, car ils ne consomment aucun métal neuf, mais uniquement du bois biosourcé. Les différentes étapes de la transformation apportent à chaque module des propriétés différentes comme des modules basses consommations, des produits durables, parfaitement isolés et accessibles PMR. Regoods nous explique via un communiqué de presse qu'elle va fabriquer une gamme de modules bas-carbone de 16 à 33 m², une nouvelle architecture modulaire plus écologique, sans rogner sur le confort des usagers.



Regoods et Lamberet ont mis au point un procédé de surcyclage de caisse frigorifique permettant leur changement de destination. Crédit photo : Regoods

Le partenariat Regoods & Lamberet

Regoods a été fondée par Alexandre Dufrenne, ingénieur en développement durable et Mattia Pao Rizzi, designer d'espace et artiste pour développer une architecture modulaire bas-carbone. Les modules Regoods s'adressent plus particulièrement au tourisme durable, commerces de proximité ou urbanisme transitoire. Lamberet est une entreprise française, qui fabrique des caisses frigorifiques dans toute l'Europe. Très à la pointe de la technologie et du développement de nouveaux produits en lien avec la transition énergétique, l'entreprise se distingue par un savoir-faire unique en concevant des caisses frigorifiques complètes sous températures dirigées avec isolation intégrée.

À LIRE AUSSI - Rising Sun : la conception très ingénieuse d'une maison construite avec un unique container (avec plans)

En septembre dernier, les deux entreprises ont trouvé un terrain d'entente pour développer un procédé industriel innovant. Dès mars 2023, les premiers modèles (16 et 33 m²), basse consommation, totalement isolés et robustes seront commercialisés. Les objectifs étant de fournir 1 650 m² soit 50 cellules modulaires par an dès 2026, puis 4 950 m² soit 150 cellules par an dès 2028, avec la création ou le maintien d'emplois locaux que les partenaires estiment de 30 à 50 emplois.



Les modules Regoods ne consomment pas de métal neuf mais uniquement du bois biosourcé. Crédit photo : Regoods

La construction modulaire, un marché d'avenir.

Nous avons pu le constater à plusieurs reprises avec l'engouement au sujet des studios de jardin, des maisons containers, abris de jardin ou ateliers annexes. Les entreprises se tournent également vers des espaces modulaires, qui seraient moins consommateurs d'énergie et ne nécessiteraient pas de gros travaux. La solution proposée par Regoods & Lamberet répondrait donc à tous les besoins des entreprises désireuses de créer des espaces innovants et peu énergivores. En France, ce marché de la construction modulaire représente environ 1.7 milliard d'euros, les modules Regoods vont s'adresser aux marchés contraints de respecter certaines normes urbanistiques et environnementales. Et c'est aussi une nouvelle manière d'utiliser ces caisses frigorifiques qui finissaient démantelées et recyclées pour la plupart, mais qui n'étaient pas encore réutilisées pour cette fonction de module. Plus d'informations : regoods.eco

Architecture modulaire : une seconde vie pour les camions frigo

libération.fr/lifestyle/design/architecture-modulaire-une-seconde-vie-pour-les-camions-frigo-20230113_Z3FL5GEUDBCX7GQ5PY3ZLOTJTA/



En s'associant début septembre au principal fabricant de caissons frigorifiques, l'entreprise lyonnaise Regoods entend offrir une solution à leur impossible recyclage. Soit leur réutilisation pour des projets architecturaux «bas carbone» en matière de tourisme durable ou d'urbanisme transitoire.

Au détour d'une rue, il n'est pas rare de tomber sur des maisons individuelles ou autres édifices – comme la résidence universitaire A Docks, au Havre, ou des bureaux, notamment en Essonne – construits en conteneurs. C'est même un classique de l'architecture dite modulaire, c'est-à-dire pensée à partir de structures préfabriquées et assemblées sur un chantier, qui connaît un succès croissant. Plus insolite, mais dans la même veine : la bâtisse en silo agricole, comme celle des architectes de l'agence néerlandaise Refunc, à La Haye, aux Pays-Bas. La philosophie générale derrière tous ces projets est écolo : il est possible de transformer en éléments d'architecture ces objets industriels (de transport ou d'entrepôt) qui, une fois en fin de vie, trouvent difficilement des débouchés autres que le broyage ou le rebut. Soit de leur donner une deuxième vie et d'éviter des pollutions.

«Modules bas carbone»

Alors pourquoi ne pas faire de même avec les caisses des camions frigorifiques ? C'est en tout cas le pari de l'entreprise Regoods, à Lyon.

LEA ZEITOUN
LE 11 JANVIER 2023

designboom®

regoods' new upcycling process in france with lamberet

At the end of its life cycle, a refrigerated truck box can become a remarkable resource for the design of architectural modules with **low-carbon impact**. Leading this initiative is French brand Regoods alongside Lamberet, a refrigerated vehicles enterprise. Together, the companies are developing an upcycling process that transforms a cooling box into four modular structures — ranging from 16 to 33 sqm — that could serve as kiosks, exhibition spaces, stores, and much more.



In September 2022, Regoods (see more [here](#)) and Lamberet (and [here](#)) signed a partnership to develop a global industrial process involving capturing cells at the end of their life cycle and manufacturing them into Regoods modules. The industrial synergy implemented by both parties will make it possible to develop low-carbon, robust, and perfectly insulated models of 16 and 33 sqm.

'Today, 15% of French inputs in transformed raw materials come from recycling. By developing an APV supply chain for refrigerated cells, Regoods generates a significant flow of local raw material inputs. It is a breakthrough innovation in the supply chain of the module manufacturer activity which allows Regoods to invest in eco-design to achieve the best C1 and C2 carbon impact levels of the RT2020 thermal regulation,' writes the French brand.



user comfort meets ecology

Used as temporary activity spaces, the Regoods modules target markets constrained by environmental and urban planning standards, like sustainable tourism, services and shops, and events. Indeed, unlike shipping containers, site bungalows, tiny houses, and all metal frame solutions, these modules only incorporate bio-based wood, thus prolonging product life, optimizing insulation, and reducing material consumption. Beyond environmental concerns, the structures will also accommodate access for the disabled. *'User comfort and ecology are at the heart of Regoods' processes,' writes the company.*



The duo is currently bringing to life four base models: reef 20, reef 40, twin 40/20, and protoreef 40. Restricted to commercial use, these modules can be installed between one to four days and come equipped with plumbing, electric, and LED systems. On-demand services include exterior finishing, door and windows, interior furnishing, and secure shuttings.



FRANCK STASSI
LE 20 JANVIER 2023

L'USINENOUVELLE

[L'idée verte] Des caisses de camions frigorifiques reconditionnées en bâtiments à usage temporaire

usinenouvelle.com/article/l-idee-verte-des-caisses-de-camions-frigorifiques-reconditionnees-en-batiments-a-usage-temporaire.N2090381

Magasins temporaires, festivals, habitats transitoires dans un second temps : les usages envisagés pour d'anciennes caisses de camions frigorifiques construites par Lamberet sont nombreux. Des débouchés imaginés par la start-up lyonnaise Regoods.



© Regoods

Ce projet de bâtiment à usage de commerce s'appuie sur d'anciennes caisses de camions frigorifiques.

Sans craindre le froid, travailler dans une ancienne caisse de camion frigorifique devrait bientôt être possible. A Lyon (Rhône), la start-up Regoods présentera en avril le prototype d'un module destiné à des activités temporaires de commerce et d'événementiel, aménagé à partir d'une cellule de camion-frigo. « *En France, les caisses de camions frigorifiques sont hors-circuit à partir de 12 ans d'exploitation* », précise Alexandre Dufrenne, président et cofondateur de la structure spécialisée dans l'immobilier provisoire.

[...]

Construction modulaire : avec Regoods, une nouvelle vie pour les caissons frigorifiques

Economie - Publié le 02 février 2023 à 15h11, par Tout Lyon

En partenariat avec Lamberet, spécialiste de la carrosserie industrielle, la start-up lyonnaise Regoods développe un produit innovant, destiné dans un premier temps à l'hébergement d'activités temporaires.



Regoods imagine un nouvel usage pour les caissons frigorifiques déclassés, en partenariat avec Lamberet. (© DR)

Créé à l'initiative d'**Alexandre Dufrenne**, qui a notamment accompagné pendant 15 ans des entreprises dans les secteurs de la formation, des NTIC et de l'écoconstruction, **Regoods** s'est fixé pour objectif d'imaginer un nouvel usage pour les **caissons frigorifiques** obsolètes.

En partenariat avec **Lamberet**, le carrossier industriel installé à **Saint-Cyr-de-Menthon** (01), la **start-up lyonnaise** a développé un procédé qui permet de changer leur destination, en les utilisant comme matière de base d'un équipement d'**architecture modulaire**.

Destinés pour l'heure à l'accueil d'activités temporaires, les **modules Regoods** s'adressent aux marchés contraints par des normes environnementales et urbanistiques : tourisme durable, services et commerce, événementiel, urbanisme transitoire.

Pour Regoods, la construction modulaire a de l'avenir

Regoods, qui a conçu deux modèles de 16 et 33 m², présentera un premier prototype au mois d'avril prochain. Avec de solides ambitions commerciales à moyen terme. "*Le marché de la construction modulaire est évalué à 1,7 milliard d'euros*", rappelle Alexandre Dufrenne, qui compte sur le caractère innovant et durable de son produit pour s'imposer sur ce marché.

Urbanisme transitoire : 24 structures installées dans une ancienne usine à Saint-Priest

"Contrairement aux containers maritimes, aux bungalows de chantier et à toutes les solutions à ossature métallique, nos modules ne consomment pas de métal neuf à l'exception de l'exosquelette, mais uniquement du bois biosourcé issu des forêts régionales", rappelle-t-il. Avant de préciser que leur mise en œuvre varie d'un jour, pour les plus petits modèles, à quatre jours au maximum pour les plus grands.

Regoods, l'entreprise lyonnaise offre une nouvelle utilité aux caissons frigorifiques

lyonvieuxpapiers.com/regoods-l-entreprise-lyonnaise-offre-une-nouvelle-utilite-aux-caissons-frigorifiques/

Tony Garnier

février 25, 2023



L'entreprise Regoods a récemment imaginé un autre usage pour les caissons frigorifiques usés. En partenariat avec le spécialiste de carrosserie Lamberet, la start-up lyonnaise entend bien redonner vie à ses équipements obsolètes et **lutter contre l'émission de CO₂ en France**. À cet effet, elle prévoit de présenter les prototypes qui reflètent la fiabilité de son projet.

Une alternative de construction plus écologique

Au mois de septembre 2022, la start-up Regoods et la société Lamberet ont entamé une collaboration qui révolutionne le secteur de la construction modulaire. L'objectif de ce partenariat bilatéral est de développer des procédés industriels capables de **transformer des caissons frigorifiques déclassés en modules utilisables**. Autrement dit, ces équipements serviront de matière première pour la construction de nouveaux édifices modulaires.



À travers la construction de ces modules écologiques, la start-up Regoods compte participer à la réduction du niveau d'impact carbone sur le territoire français. En avril prochain, elle présentera au public les premiers prototypes de son projet. Modules de 16 à 33 m², ceux-ci conviennent parfaitement aux marchés régis par des contraintes urbanistiques et environnementales (commerce, tourisme durable, événementiel...).

Regoods est sans l'ombre d'un doute guidé par de solides ambitions. Par conséquent, il espère aussi générer un flux d'intrants nationaux de matières premières, puisque près de 15 % des matières premières transformées proviennent du recyclage. Dès lors, il a l'intention de développer une chaîne complète d'approvisionnement dédiée aux cellules réfrigérées.

Un excellent confort pour les utilisateurs

Bien que Regoods soit préoccupée par le caractère écologique de ses modules, elle n'en oublie pas pour autant le confort des utilisateurs. Contrairement aux bungalows, containers maritimes et ossatures métalliques, l'entreprise n'intègre pas de métal neuf à ses modules. En dehors de l'exosquelette, la start-up utilise principalement du **bois biosourcé** pour concevoir ses modules.

Grâce à ce procédé, elle réduit considérablement la consommation de matière tout au long du processus de construction. Elle prolonge également la durée de vie de ses édifices. À cette durabilité vient s'ajouter une **optimisation du système d'isolation thermique**. De par cette conception, les modules Regoods permettent à leurs utilisateurs de réduire leurs consommations énergétiques. De même, ils offrent un accès privilégié aux personnes en perte de mobilité. Ils permettent aussi de gagner du temps, puisqu'ils peuvent être installés au bout d'une à quatre journées. Afin d'accroître davantage leur confort, les utilisateurs ont même la **possibilité de personnaliser leurs modules**. De ce fait, les services qui leur sont proposés à la demande se rapportent essentiellement aux portes et fenêtres, à la sécurité des fermetures, à l'ameublement intérieur et à la finition extérieure.

Regoods va reconditionner les cellules frigorifiques de Lamberet en habitation

A1 auto-infos.fr/article/regoods-va-reconditionner-les-cellules-frigorifiques-de-lamberet-en-habitation.266676

2 mars 2023



Regoods va fabriquer des modules d'habitation bas carbone à partir de cellules frigorifiques d'origine Lamberet arrivées en fin de vie.
© Regoods

Le spécialiste de la carrosserie frigorifique en Europe, leader sur le marché français, vient de signer un partenariat avec Regoods afin de développer un module d'habitation bas carbone issu de recyclage des caisses frigorifiques en fin de vie.

Après avoir identifié que les cellules des camions frigorifiques ont une durée d'utilisation de 12 ans maximum, en lien avec la réglementation sanitaire, la petite entreprise de conception et de développement de modules d'habitation **Regoods** imagine la possibilité de les valoriser en les transformant en habitat.

Présentée à la direction R&D de **Lamberet**, la gamme de modules conçue par Regoods est validée et débouche en septembre 2022 sur un partenariat entre les deux entités et le développement d'un procédé industriel global, de la captation des cellules en fin de cycle de vie à la fabrication des modules Regoods.

Cette synergie industrielle mise en œuvre permettra dès 2023 de développer deux modèles de 16 et 33 m² basse consommation, robustes et parfaitement isolés. La livraison du premier prototype est annoncée pour mars 2023.

1/2

Les objectifs de ce partenariat visent la création à l'horizon 2026 de 50 cellules/an (deux sites), soit 1 650 m²/an de surface modulaire et à l'horizon 2028, la création de 150 cellules/an (quatre sites) soit 4 950 m²/an de surface modulaire.

carrosserie X microarchitecture





Construction modulaire : Regoods offre une seconde vie aux caisses frigorifiques

bee-eng.com/construction-modulaire-regoods-offre-une-seconde-vie-aux-caisses-frigorifiques/

Mégane Lair



Temps de lecture : 4 min

Aujourd'hui, l'architecture se tourne vers des solutions plus écologiques. Parmi les nombreuses innovations qui arrivent sur le marché, la start-up lyonnaise Regoods se démarque avec un produit innovant : des caisses frigorifiques transformées en modules éco-responsables. Destinée à l'accueil d'activités temporaires, cette solution repense le cycle de vie des produits pour une architecture plus propre.

Des constructions bas carbone

En collaboration avec Lamberet, spécialiste de la carrosserie industrielle, Regoods ambitionne de révolutionner l'architecture modulaire via des équipements en fin de vie afin de lutter davantage contre les émissions de CO₂. En France, selon la réglementation sanitaire, les caisses de camions frigorifiques utilisées pour le transport de denrées alimentaires ont une durée d'exploitation maximale de 12 ans, au-delà de laquelle ils deviennent hors-circuit. Difficilement recyclables, Regoods a donc pris le pari de les valoriser en construction bas carbone pour leur offrir une seconde vie.

Pour y parvenir, Regoods et Lamberet signent un partenariat en septembre 2022, visant à développer un procédé industriel global de surcyclage, de la captation des cellules en fin de cycle de vie à la fabrication des modules Regoods. Concrètement, les caisses frigorifiques fabriquées par Lamberet retourneront chez leur constructeur lorsqu'elles arriveront en fin de vie. Dans leur atelier de Vonnas, les équipes s'assureront de leur conformité et réaliseront ensuite des ouvertures (portes et fenêtres) à partir des plans d'exécution des futures constructions.

« A la différence des containers maritimes, des bungalow de chantier, des tiny house et de toutes les solutions à ossature métallique, les modules Regoods ne consomment pas de métal neuf mais uniquement du bois biosourcé », précise le site du constructeur. Les parois des caisses frigorifiques seront donc dotées d'une isolation extérieure fabriquée en laine de bois et en ossature bois, en Douglas sourcé en Savoie. Les différentes étapes de transformation des caisses frigorifiques permettront à chaque module de disposer de propriétés spécifiques comme des solutions basse consommation, des produits durables, des constructions parfaitement isolées, ou encore accessibles PMR.

Les façades des bâtiments, quant à elles, pourront bénéficier d'éléments amovibles pour intégrer davantage les constructions modulaires dans le paysage.

Une solution dédiée à l'accueil d'activités temporaires

En avril 2023, Regoods présentera les premiers prototypes de ses édifices modulaires. La synergie industrielle mise en œuvre par les deux sociétés leur a permis de développer deux modèles, l'un de 16 m² et l'autre de 33 m².

Ces modules sont actuellement destinés à accueillir des activités temporaires en particulier aux marchés contraints par des normes environnementales et urbanistiques : le tourisme durable, les services et commerces, l'événementiel, ou encore l'urbanisme transitoire. Un choix qui s'explique par un marché français de la construction modulaire évalué à 1,7 milliard d'euros et un segment « non-résident » estimé à 136 millions d'euros (Xerfi 2021).

Pour passer à des usages d'habitation, Regoods devra attendre une appréciation technique d'expérimentation délivrée par le Centre technique et scientifique du bâtiment. Des études seront bientôt lancées notamment pour valider des questions portant sur la partie feu, air et structurelle, afin d'assurer l'hébergement de personnes.

Ce partenariat ambitionne de produire 50 cellules par an à l'horizon 2026, soit l'équivalent de 1 650 m² par an de surface modulaire. D'ici 2028, ils espèrent atteindre les 150 cellules par an.

En transformant ces cellules frigorifiques en éléments d'architecture, Regoods ouvre la porte à de nouvelles solutions de recyclage pour retarder la fin de vie de ces objets industriels et optimiser leur impact environnemental et économique.



Regoods x Lamberet : le recyclage de cellules frigorifiques

myutilitaire.com/lamberet-regoods-recyclage-frigorifique/

10 avril 2023

Les émissions de gaz à effet de serre sont souvent au centre des préoccupations, mais ce n'est pas le seul problème à résoudre sur le plan écologique. La gestion des ressources apparaît également comme un enjeu majeur. Il s'agit, plutôt que de jeter, plutôt que de déverser, de trouver comment réinvestir les déchets, les pièces usées – comment leur donner une nouvelle vie.

Les possibilités sont multiples. Pour ne pas dire infinies. Encore faut-il savoir comment procéder, et se donner les moyens pour obtenir des résultats intéressants.

Lamberet et Regoods ont justement scellé un partenariat original dans ce domaine.

Découvrez Regoods : une entreprise qui conçoit des modules éco-responsables

Un peu de contexte. Si le nom de Regoods ne vous dit rien... personne ne peut vous en vouloir ! En effet, c'est en 2022 seulement que cette structure a vu le jour, sous l'impulsion de deux talents complémentaires : Mattia Paco Rizzi, qui assure le volet design/artistique, et Alexandre Dufrenne, ingénieur spécialisé dans les questions du développement durable.

La convergence de leurs esprits permet d'élaborer, puis de proposer des modules bas carbone à usage temporaire selon le principe de... l'architecture modulaire, justement.

Comme son nom l'indique, elle suppose une flexibilité dans les processus de construction. Il s'agit de combiner plusieurs unités, qui donnent à reproduire des modules préétablis.

Quitte à donner un exemple un peu trivial, on retrouve peu ou prou le concept des jouets LEGO : les différents éléments permettent d'obtenir des variantes à souhait, correspondant aux besoins des usagers.

On peut alors se demander le rapport avec l'écologie, et il est relativement simple : une fois que le bâtiment (en principe éphémère, même s'il y a des exceptions contextuelles) n'a plus d'utilité, ses parties sont séparées et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Cherchant à minimiser l'impact – à concevoir des dispositifs propres, les deux fondateurs de Regoods s'adressent alors à une large clientèle BtoB, précisément celle ayant besoin de solutions limitées dans le temps. On pense aux commerces de proximité, aux organisateurs de festivals, aux coordinateurs d'événements particuliers, aux paysagistes...

Mais voyons maintenant quel lien se tisse entre Lamberet et cette start-up.

Quand l'industrie du véhicule utilitaire et de l'architecture modulaire se rencontrent

Certaines possibilités de recyclage ont de quoi nous étonner. Dans ce cas précis, ce sont les cellules des camions frigorifiques qui sont au cœur du processus. Il faut dire que leur vie est réglementairement condamnée : au-delà de 12 ans, leur utilisation est interdite pour des questions sanitaires.



Sur cette base, Messieurs Dufrenne et Rizzi ont élaboré leur stratégie, à savoir : un recyclage qui consiste à mettre à profit ces cellules désormais inutilisables dans la fabrication d'une gamme de modules. Deux versions sont pour le moment prévues : l'une de 16 m² et l'autre de 33 m². C'est le mois de mars 2023 qui a signé le lancement du prototype ; un modèle basse consommation et parfaitement isolé.

Des objectifs communs Regoods X Lamberet ont, qui plus est, été annoncés : récupérer 50 cellules issues de la logistique du froid chaque année d'ici 2026, ainsi que 150 cellules à l'horizon 2028. Tout cela devant à terme permettre de couvrir environ 5 000 m² d'aire modulaire par an.

Grâce aux méthodes de décarbonation élaborées chez Regoods, un nouvel angle « d'attaque » se dessine pour la mise en place d'une économie plus verte, tout en assurant la génération d'emplois et le maintien des activités industrielles.

Une collaboration réglée dans les moindres détails

Lamberet, spécialiste de la carrosserie frigorifique et acteur majeur sur le marché européen, a une histoire bien plus longue que celle de Regoods. Mais la société française ne se repose pas sur ses lauriers pour autant. La transition écologique donne à relever une importante série de défis, que ce soit en termes de mobilité ou de consommation des équipements.

Ce partenariat atteste d'une volonté claire : celle de multiplier les pas en direction du développement durable. Trois grandes étapes se dessinent pour que le processus soit complet :

- La récupération des caisses frigorifiques dont l'utilisation première n'est plus possible
- Le recyclage de ces dispositifs dédié à la fabrication des modules éco-responsables
- L'utilisation des modules, généralement comme espaces d'activités éphémères.

Le début du parcours appartient donc à Lamberet, tandis que les cellules finissent au sein des installations Regoods avant d'être réutilisées par d'autres professionnels dans d'autres métiers.

Nous espérons que les deux acteurs atteindront leurs buts communs, et qu'ils inspireront la concurrence pour que la gestion des ressources soient de plus en plus intelligente, en France, en Europe et dans le reste du monde.

Regoods x Lamberet : le recyclage de cellules frigorifiques

ZOOM

Regoods transforme les caissons frigorifiques en mini-maisons ➤

En s'alliant à Lamberet, le leader français des véhicules réfrigérés, la start-up compte bien améliorer la gestion de fin de vie de ces cellules froides, tout en fournissant logements et lieux de travail écologiques. Les premières constructions seront visibles en fin d'année, au salon Solutrans à Lyon.



Mattia Paco Rizzi et Alexandre Dufrenne lors de l'étape du bardage en bois d'un container usagé à la menuiserie CBA Montagne. (Philippe Somnolet / ITEM)

Pour Alexandre Dufrenne comme pour bien d'autres, la pandémie et le confinement ont été l'occasion, malgré le tragique des événements, d'une profonde introspection favorisée par l'isolement. Ce serial-entrepreneur lyonnais, formé à la communication et au développement durable, décide alors d'abandonner son activité de conseil. « J'ai d'abord travaillé un temps dans l'entreprise de mon frère, artisan dans l'enduit de chaux décoratif, et puis j'ai voulu créer une activité davantage alignée sur mes valeurs. J'ai lancé un tiers lieu destiné à l'habitat durable », raconte-t-il.

Si le projet n'aboutit finalement pas, Alexandre Dufrenne rencontre au cours de ses démarches l'architecte Frédéric Tabary et son association Une villa en urgence, qui transforme les caissons frigorifiques usagés, autrefois utilisés pour le transport alimentaire sur des poids lourds, en hébergement temporaire pour les personnes sans-abri. Ces modules en PVC, dont la constitution est relativement similaire à nos frigos familiaux, présentent l'avantage d'être structurellement isolés grâce à de la mousse en polyuréthane. De quoi permettre un confort thermique minimal l'hiver comme l'été.

Des caissons frigorifiques transformés en logements

Chaque matin, Jean Zeid livre ce qu'il se fait de mieux en matière d'innovation. Ce jeudi, des habitations de six à huit couchettes sur la base de caisson frigorifique.

Ce jeudi matin, des caissons frigorifiques transformés en logements.

Il y a deux ans, le Lyonnais Alexandre Dufrenne décide d'abandonner son activité de conseil pour donner un autre sens à sa vie professionnelle. À la sortie du confinement, ce papa de quatre enfants lance un tiers-lieux sur l'écoconstruction et l'habitat durable. Le projet tombe à l'eau, mais entre-temps, l'homme de 47 ans découvre l'industrie du modulaire grâce à l'association nantaise Une villa en urgence, qui fabrique des habitations de 6 à 8 couchettes pour les sans abris sur la base de caisson frigorifique, ceux que vous pouvez voir rouler sur des semi remorques sur les routes. Des modules en PVC similaire à nos frigos en beaucoup plus gros et en aussi bien isolés.

Après une visite dans l'atelier nantais, il découvre que ces caissons ont une durée de vie légale de 12 ans pour 33m² de superficie et plus de 100m³ de volume. Or, ils sont conçus pour durer plusieurs décennies.

En France, plus de 15.000 d'entre eux arrivent en fin d'usage chaque année selon l'organisme agréé Cemafruid.

L'idée germe : transformer ces caissons frigorifiques en hébergement temporaires pour les travailleurs saisonniers par exemple, en campus éphémère, en logements d'urgence ou dans l'événementiel. L'homme prend son bâton de pèlerin et Auchan décide de le suivre le premier. C'est alors qu'il s'associe avec un designer et artisan en écoconception Mattia Paco Rizzi. L'entreprise Regoods est né, c'était il y a un an tout juste, en septembre 2022.

Quelles sont les innovations apportées par cette jeune entreprise ?

Déjà, ils sont arrivés à convaincre le plus important producteur de caisson frigorifique en France de devenir partenaire, Lamberet. En effet, les caissons en fin de vie sont soit broyés ou incinérés soit revendus d'occasion au Moyen Orient et en Afrique. Ensuite les deux compères ont optimisé le bilan carbone pour rénover ces caissons qui pèsent trois tonnes à l'origine. Ils ont posé des portes et des fenêtres composées de bois français majoritairement local, réalisant une seconde isolation. Grâce à cette double isolation, les modules mis au point par Regoods sont classés parmi les bâtiments basse consommation.

Et à la fin de cycle de vie, tout cela pourra être démonté et réutilisé ou recyclé. La durée de vie de ces nouveaux habitats est de 5 à 7 ans. Avec une ambition de 10 à 20 ans à l'avenir.

Qui sont les premiers clients de cette entreprise ?

Pour le moment, Regoods cible en priorité le marché de l'événementiel. Son premier contrat est signé dans le cadre du salon Solutrans à Lyon. Quatre modules ont été construits pour être installés sur le parking d'Eurexpo à Lyon. Les commerciaux des plus gros constructeurs de poids lourds seront installés dans ce village temporaire et mobile.

Début 2026, Regoods espère une production de 50 modules par an.



BETTER WORLD

REGOODS ET LAMBERET TRANSFORMENT LES CAISSES FRIGORIFIQUES EN HABITATS ÉCO-RESPONSABLES

L'entreprise Regoods, ancrée dans l'innovation, redéfinit le secteur du bâtiment temporaire en favorisant un modèle durable. **En partenariat avec Lamberet, Regoods a développé des modules à partir de caisses de semi frigorifiques recyclées**, offrant des solutions éco-responsables disponibles à la location et à la vente. La démarche intègre un accompagnement client de l'étude du projet à la mise en service, garantissant des solutions techniques et sécurisées, développées en collaboration avec des bureaux d'étude renommés tels qu'Artelia et Segula Technologies.

Les modules Regoods sont adaptés aux contraintes réglementaires et urbaines. Leur empreinte carbone, validée par une Analyse en Cycle de Vie (ACV) est parmi les plus basses du secteur. Les propriétés spécifiques des modules Regoods comprennent un confort intérieur optimal, la résistance à la chaleur, un accès PMR, la robustesse des parois et du plancher, ainsi qu'un volume intérieur généreux jusqu'à 100 m³. Les applications des modules Regoods sont variées : bureaux, comptoirs d'accueil, loges, kiosques, bars/snacks, espaces de coworking, ateliers, espaces de stockage, et salles de réunion. ■

Regoods, finaliste des Trophées Bref Eco de l'Innovation
**(/actualite/innovation/regoods-finaliste-des-trophees-bref-eco-de-
l'innovation)**

PUBLIÉ LE 03/11/2023 - 06:40



Mattia Paco Rizzi, cofondateur de Regoods est finaliste des Trophées Bref Eco de l'Innovation.

Ces prochaines semaines, nous vous invitons à découvrir les 16 finalistes des Trophées Bref Eco de l'Innovation 2023. Nous commençons cette saga des innovateurs avec Regoods, finaliste dans la catégorie « Innovation sociale, sociétale et solidaire ». Regoods entend transformer des caissons de semi-remorques frigorifiques déclassés en modules 3D utilisables pour la construction de bâtiments temporaires.

Après avoir identifié qu'en France, les cellules de semi-remorques frigorifiques ont une durée d'utilisation de 12 ans maximum, en lien avec la réglementation sanitaire, Alexandre Dufrenne et Mattia Paco Rizzi ont créé la société Regoods. « Notre volonté est de transformer ces caissons déclassés en modules 3D utilisables pour la construction de bâtiments temporaires ».

Écoconception

Créée en 2022, la société Regoods a procédé à une analyse de cycle de vie de son module qui révèle un bilan carbone quatre fois moindre que celui des bâtiments temporaires classiques. « Notre produit se distingue également par des spécificités techniques exceptionnelles. Sa résistance aux fortes chaleurs en fait une réponse aux canicules grandissantes, tandis que ses 100 m³ intérieurs offrent 15 % d'espace en plus par rapport à la concurrence », expliquent ses concepteurs qui ont noué un partenariat avec le carrossier Lamberet afin de développer un procédé industriel global, de la captation des cellules en fin de cycle de vie à la fabrication des modules Regoods. La synergie industrielle mise en œuvre, permettra dès 2023 de développer deux modèles de 16 et 33 m², basse consommation, robustes et parfaitement isolés.

Apicil, partenaire des Trophées Bref Eco de l'Innovation

Partenaire de notre événement, Apicil remettra un trophée à l'un des 16 finalistes. La parole à Marie-Christine Eudes, directrice Innovations & Services.

Regoods transforme des cellules frigorifiques en bâtiments modulaires

Actualité - Publié le 16 novembre 2023 à 11h08, par Journal du Bâtiment et des TP

La start-up lyonnaise Regoods donne une seconde vie aux caissons frigorifiques. Le procédé permet de diviser par 4 l'impact carbone des modules.



Alexandre Dufrenne et Mattia Paco Rizzi, fondateurs de Regoods. (©Phillippe Somnolet item)

De nombreux **conteneurs maritimes** en fin de vie sont aujourd'hui transformés en habitats, points de vente éphémères, bureaux, vestiaires ou encore salles de classe.

L'offre de **construction modulaire** de **Regoods** se distingue par son originalité avec le **réemploi de cellules frigorifiques**.

Regoods, des bâtiments modulaires et éco-responsables

"J'ai découvert à Nantes le projet **Une villa en urgence** qui recycle des semis frigorifiques en habitats pour les sans-abris. J'ai repris l'idée pour l'expérimenter sur d'autres marchés et je me suis associé au **designer Mattia Paco Rizzi** pour développer un produit éco-responsable", raconte **Alexandre Dufrenne, cofondateur de Regoods**.

Grâce au soutien de **Nhood, plateforme immobilière d'Auchan**, et du **groupe de carrosserie Lamberet**, les deux associés développent un prototype. Les premiers caissons transformés sont installés sur la **ZAC des Gratte-Ciel à Villeurbanne** dans le cadre d'une opération d'urbanisme transitoire.

Une ossature intérieure et extérieure en bois pour les bâtiments modulaires Regoods

"La durée d'usage des cellules frigorifiques atteint 12 ans maximum et la durée moyenne d'usage varie de 6 à 8 ans alors que leur durée de vie atteint 20 à 25 ans. Bien que la filière ne soit pas soumise au dispositif REP, Lamberet s'est engagé à nos côtés pour valoriser le produit. Ultra-résistants, étanches et isolés, les caissons frigorifiques possèdent de fortes qualités intrinsèques", fait savoir Alexandre Dufrenne.

Les modules Regoods ont une faible empreinte carbone

D'abord déposés de leur châssis, les caissons sont reconditionnés dans les ateliers Lamberet, où est également réalisée la découpe pour les portes, fenêtres et passages de réseau, avant d'être envoyés à l'entreprise de menuiserie **CBA Montagne** pour poursuivre leur transformation.

Les modules recouverts d'une **ossature intérieure et extérieure en bois douglas** affichent une **faible empreinte carbone**. Une étude d'**Artelia**, menée avec le soutien de l'Ademe, montre que l'impact carbone dynamique des modules Regoods s'établit à 200 kg de CO₂/m² contre 800 à 1000 kg de CO₂/m² pour les bâtiments modulaires équivalents.

La construction hors site : "Une réduction de l'empreinte carbone de 45 %"

Une prochaine installation sur le salon Solutrans pour Regoods

"Nos modules de 16 et 33 m² s'adressent aux marchés contraints par des normes environnementales et urbanistiques comme le tourisme durable, le commerce, l'événementiel, l'urbanisme transitoire", précise le dirigeant qui souligne le potentiel de la construction modulaire, évaluée par **Xerfi** à 1,7 milliard d'euros en France, dont 136 millions pour le segment non résidentiel.

A la fin du mois, les modules Regoods, fixés au sol par des cales en plastique recyclé d'Ekistack, permettront de créer le **village des essais du salon Solutrans à Eurexpo**.

"Dans le cadre de l'appel d'offre de Sytral Mobilités pour l'exploitation du réseau de bus, le groupe **Transdev** a proposé de créer avec nos modules un campus de formation des chauffeurs de 900 m²", ajoute Alexandre Dufrenne.

En 2024, Regoods prévoit d'intégrer le second œuvre et de réaliser **une levée de fonds pour continuer la R&D**. Un système d'accroche pour le grutage fait partie des axes de travail.

VU HIER, SUR LE SALON A DÉCOUVRIR, LE SURCYCLAGE DES SEMI FRIGO



La semi est mise à nu avant d'être rééquipée



PHOTOS: Philippe SOUQUET, Collectif ITEM

Découvert hier, sur le village des essais extérieur : la transformation des semi frigorifiques, arrivées en fin de vie, en bâtiments bas carbone. L'inauguration de cette solution d'économie circulaire - dite de 'surcyclage' -, proposée par la start-up REGOODS et baptisée « de la glace à l'espace », a eu lieu en présence de Cyril ABEGG, CEO de LAMBERET et de Patrick CHOLTON Président de SOLUTRANS. « C'était un beau moment, témoigne Alexandre DUFRENNE, CEO de REGOODS. M. ABEGG a annoncé son souhait d'utiliser ces solutions pour équiper en extensions de bureaux son siège social situé à Saint-Cyr-sur-Menthon. Pour nous, jeune entreprise, cela offre de précieuses perspectives ». L'exposition des containers reconconditionnés en bâtiments bas carbone est présente au fond du Hall 4. ◆

La semi est transformée en habitat temporaire bas carbone



Alexandre DUFRENNE, co-fondateur et CEO de REGOODS et Mathin Pace RIZZI, RD Manager

JEAN-PHILIPPE PASTRE
LE 29 DÉCEMBRE 2023



L'édition 2023 de Solutrans est exceptionnelle à plus d'un titre. D'abord par l'affluence puis par le nombre d'exposants. Sans forfanterie, on y a senti une dynamique qui a manqué à l'IAA 2022 à Hanovre. Sur le fond, on a pu découvrir différentes traductions de l'idée d'économie circulaire, tant chez les constructeurs motoristes que chez les carrossiers.

Le salon Solutrans 2023 peut être considéré comme un millésime exceptionnel. Tant par le nombre d'exposants que par son affluence. Clairement, celui-ci rivalise avec la référence du secteur : l'IAA de Hanovre. L'aménagement des halls et des stands à Lyon Eurexpo a habilement évité les « dents creuses » qui ont affecté l'événement allemand et écorné son image.

Sur le fond, on y a vu de nombreuses traductions de l'idée d'économie circulaire où la notion de cycle de vie avait toute sa place. Certes, le discours commun chez les constructeurs motoristes était de proclamer l'objectif de 50% de véhicules électriques en 2030. Comme s'ils s'étaient passé le mot... Concertation ? Auto-suggestion dans l'espoir d'une pensée « magique » auto-réalisatrice ? Conditionnement de l'opinion afin de forcer la main des opérateurs et transporteurs visitant le salon ? Ou, plus probablement, un geste à l'attention de la Commission européenne toujours aussi mal intentionnée à l'égard de ses industriels.

En 2024, ce sont les carrossiers-constructeurs qui vont devoir préparer à leur tour leur bilan VECTO. Le souci de l'écologie, s'est manifesté de diverses manières. Scania et Iveco, qui ont présenté leurs développements électriques, se sont livrés à distance à un superbe duel technique autour des moteurs GNV/bioGNV, gagnant puissance et couple tout en réduisant les consommations et diminuant encore les émissions à l'échappement. Certes, d'autres, comme Renault Trucks ou MAN, ont renoncé à poursuivre les développements sur ces moteurs. Mais l'hydrogène prend le relais, en témoigne Ford Trucks avec son moteur à combustion H₂ exposé sur son stand.

Le nombre record d'énergéticiens (de Bolloré Energy à TotalEnergies qui a annoncé sa stratégie d'électrification au salon), et d'énergies « hors pétrole » proposées dans les allées (de Altens avec son B100 à Neste et son HVO), témoigne du changement à l'œuvre. Mais, contrairement à la vision unique de l'Union européenne (figée sur le tout batteries), Solutrans a fait preuve d'un œcuménisme qui faisait plaisir à voir.

L'économie circulaire en vedette

C'est certainement un fait marquant du salon : la chasse au gaspi est ouverte. Qui en reconditionnant des carrosseries isothermes en locaux (Lamberet avec Regoods), qui en travaillant sur le recyclage des mousses isolantes et des peaux en polyester (Lecapitaine), qui en utilisant des matériaux non fossiles pour la fabrication de pneumatiques (Goodyear, Michelin), qui en valorisant les camions déjà mis à la route pour leur donner une seconde jeunesse (programme Renault Trucks Retsart ou la série spéciale sur base d'occasion Renault Trucks T Red).

D'autres proposent de leur donner une nouvelle vie en tracteurs logistiques (Neo Trucks avec Renault Trucks associé à Brevet Carrosserie). Le reconditionnement des véhicules thermiques en véhicules électriques à batteries ou à pile à combustible (Hyliko, Toly, Qinomic, Neo Trucks, entre autres) témoigne d'une certaine effervescence. Les pneumatiques ont été mis en vedette, du fait de l'introduction prochaine du règlement européen GSR2 qui va imposer -à minima- le montage sur tous les véhicules, moteurs comme remorqués, d'outils de détection de perte de pression à compter du mois de juillet 2024. Un plus pour la sécurité et la durée de vie des pneus.